



A Monsieur François DELUGA
Président du CNFPT

Motion

L'union fédérale des Ingénieurs cadres et techniciens des Services publics, attentive au conflit en cours depuis plusieurs mois, entre les organisations syndicales et la direction du CNFPT, relatif au protocole d'accord sur les droits syndicaux, tient à réaffirmer son attachement profond à la qualité du dialogue social et au respect des accords.

Par ailleurs, le nouveau contentieux relatif à la mutation interne de la secrétaire générale adjointe du syndicat Cgt du CNFPT, titulaire du grade d'attaché territorial, vient confirmer nos inquiétudes en termes de respect des droits syndicaux et du statut de la fonction publique.

Pour ces raisons, l'UFICT Cgt Services Publics vous demande de suspendre les décisions unilatérales engagées et d'ouvrir en urgence un processus de négociation auquel elle est prête à contribuer avec la Fédération des Services Publics, sous les formes à déterminer.

Montreuil le 2 Novembre 2017

Michèle KAUFFER
Secrétaire générale de l'UFICT Services Publics